



REÇU LE 01 JUL. 2020

Service de l'eau
VILLE DE LAUSANNE



case postale 7416 – 1002 Lausanne

Commune de St-Prex
A l'att. de M. Cotting
Ch. de Penguey 1a
Case postale 51
1162 St-Prex

Analyse n°94919

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.ST_P94919

Lausanne, le 29-06-2020

Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.ST_P.94919	Provenance de l'échantillon	Commune de St-Prex
Date prélèvement	02-06-2020	Lieu de prélèvement	Terre neuve BH 107
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	02-06-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA26	Température	17.1	°C	VO: 8-15
MON-ALA17	Turbidité	0.48	NTU	VM: max. 1
MON-ALA62*	Conductivité	376	µS/cm	VO: max. 800

VM: Valeur maximale selon OPBD** VO: Valeur objectif qualité selon MSDA*** ou OPBD**

* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

*** Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale : Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau


Fereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.

Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.